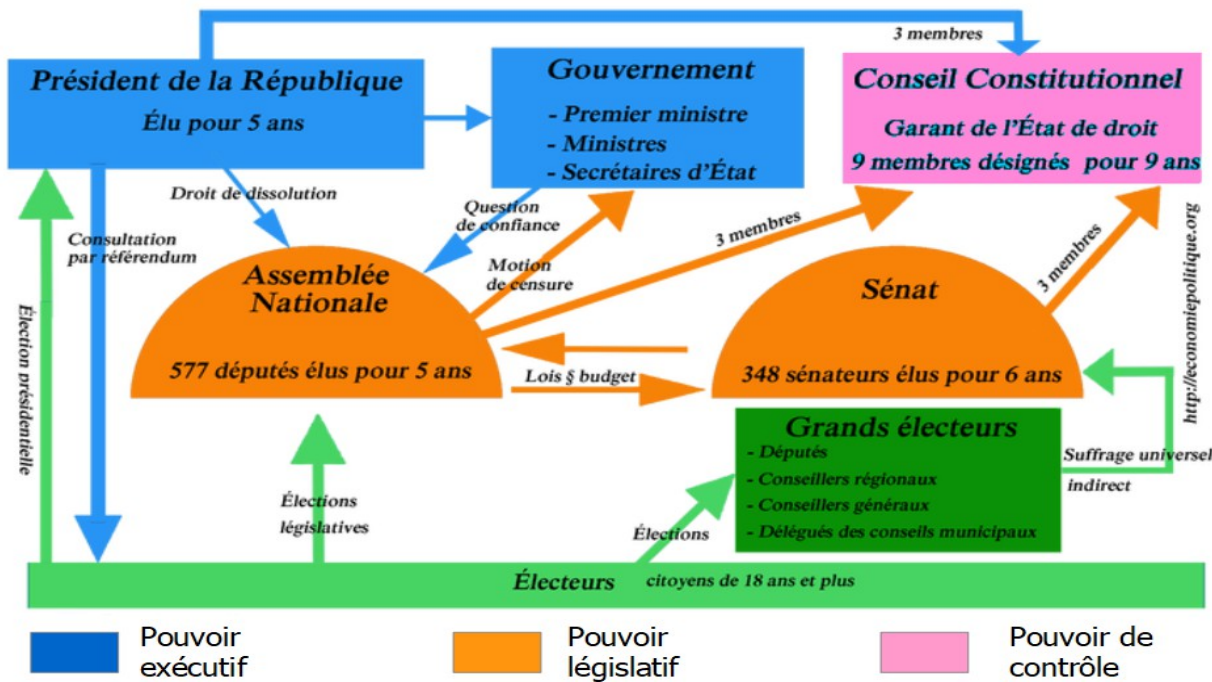


La France, une République démocratique

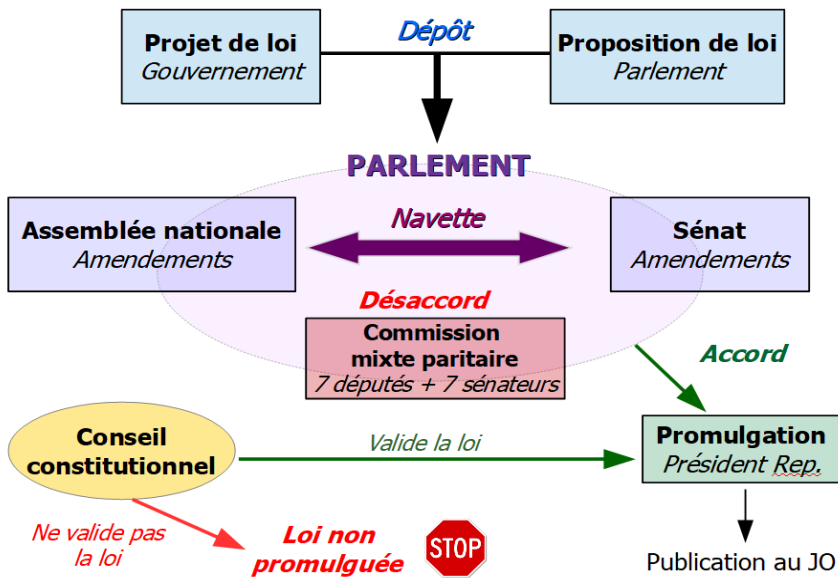
→ En quoi la République française est-elle un démocratie ?



Les institutions de la V^{me} république



Comment naît une loi en France ?



Le Président de la République
Emmanuel MACRON



Le Premier ministre
Edouard PHILIPPE



Le président de l'Assemblée nationale
Richard FERRAND



Le président du Sénat
Gérard LARCHER



Le président du Conseil constitutionnel
Laurent FABIUS

La France : une République et une démocratie

En France, le pouvoir appartient aux citoyens : c'est donc une **démocratie**. Cependant, l'action politique est menée par des représentants élus par les citoyens, c'est la raison pour laquelle on parle de **démocratie représentative**. Les **référendums** permettent aux Français de donner directement leur avis.

La France est une **République** démocratique, laïque, indivisible et sociale. Son fonctionnement est précisé par la **Constitution** de 1958 qui a fondé la Ve République. Le pouvoir législatif (Assemblée nationale et Sénat) vote la loi tandis que le pouvoir exécutif (Président et gouvernement) l'applique : cette distinction répond à la règle de séparation des pouvoirs.

Les lois sont votées par les représentants élus par les citoyens mais doivent être conformes à la Constitution pour être effectives. C'est le rôle du Conseil constitutionnel de vérifier la validité d'une loi lorsqu'il est saisi.

Vocabulaire

Constitution : texte qui fixe l'organisation politique d'un État.

Démocratie : régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple.

Référendum : consultation directe des citoyens sur une question à laquelle ils répondent par oui ou non.

République : régime politique dans lequel le pouvoir est exercé par des représentants élus.